

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
LE SEGUR - COMMUNE

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE_007_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Christian HAMON.

Présents : Christian HAMON, Jean-Pierre DEWIT, VINCENT GAYRAL, Martine BAPAUME, Cédric RODRIGUEZ, Hélène MAYZOU, Sylvie MARTEAU, Florence SERVIERES, Claude ESTIVALS, Sébastien TAHON, Emmanuelle CAVALLIE

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine BAPAUME est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DESIGNATION DELEGUES SDET

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,

Vu, les statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET), en vigueur depuis le 3 octobre 2016,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune, appelés à siéger au sein des organismes extérieurs

Considérant que l'article 7.2.1.1 des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn (SDET) prévoient que «*les communes membres de population inférieure ou égale à 10 000 habitants élisent chacune deux délégués municipaux et les communes membres de population supérieure à 10 000 habitants élisent chacune quatre délégués municipaux*».

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux **délégués titulaires** pour représenter la commune de Le Ségur au sein du Syndicat

Départemental d'Énergie du Tarn (SDET).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner délégués titulaires du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) :

- M. HAMON Christian
- M. ESTVALS Claude

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Christian HAMON
Président de séance

Martine BAPAUME
Secrétaire de séance

